

**OBJET : DM N°2 DU BUDGET
GENERAL**

L'an deux mille vingt-six, le 29 septembre à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire sise
2, Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Laurette BOTTA.

Date de la convocation : Mercredi 23 septembre 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31
Présents : 26
Pouvoirs : 4
Votants : 30

Résultat des votes :

Pour : 30
Abstention : 0
Contre : 0

Présents les délégués avec voix délibérative :

Michel VALETTE (Corbel) ; Laurence JACQUET, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Florence LAURENDON (La Bauche) ; Angélique VIAL (Les Échelles) ; Williams DUFOUR, Catherine BODEREAU, Ylan MONTAGNAT-TATAVIN (Miribel-les-Échelles) ; Claude COUX (Saint-Christophe-sur-Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe-la-Grotte) ; Murielle GIRAUD (Saint-Jean-de-Couz) ; Marylène GUIJARRO, Michel BENEZETH (Saint-Joseph-de-Rivière) ; Céline BOURSIER, Jean Claude SARTER, Cédric MOREL, Bruno BIGILLON, Marie-Aude GONON, Véronique MOREL, Jean-Paul SIRAND-PUGNET (Saint-Laurent-du-Pont) ; Stéphane GUSMEROLI, (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Christine SOURIS (Saint-Pierre-de-Genebroz) ; Marc GAUTIER (Saint-Pierre-d'Entremont 38) ; Marion FAYARD, Arnold CAUTERMAN (Saint-Thibaud de Couz) ;

Excusé : Sébastien MASSIT

Pouvoirs : Vincent COMBET à Raphaël MAISONNIER ; Pierre FAYARD à Angélique VIAL ; Isabelle MORELLI-MAILLET à Céline BOURSIER ; Wilfried TISSOT à Laurette BOTTA.

CONSIDÉRANT que cette décision modificative correspond à des correctifs d'imputations budgétaires entre le budget primitif 2026 et les réalisations comptables, des régularisations comptables de l'actif à la suite du travail mené conjointement avec le SGC de Pont-de-Beauvoisin et la ventilation des arceaux vélos.

Code INSEE	Com. Communes Cœur de Chartreuse - BUDGET	DM n° 2	2026
38155	PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE		

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET GENERAL**

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-615231-020 : Entretien et réparations sur voiries	6 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-615231-87 : Entretien et réparations sur voiries	0.00 €	6 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-617-020 : Etudes et recherches	0.00 €	1 251.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	6 500.00 €	7 751.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6541-020 : Créances admises en non-valeur	30.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65883-325 : Déficits sur opérations de gestion	0.00 €	30.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	30.00 €	30.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6817-020 : Dotations aux dépréciations des actifs circulants	1 251.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 68 : Dotations aux provisions et dépréciations	1 251.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	7 781.00 €	7 781.00 €	0.00 €	0.00 €

INVESTISSEMENT

D-2313-01 : Constructions (en cours)	0.00 €	3 926.88 €	0.00 €	0.00 €
R- 2315-01 : Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 926.88 €
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales	0.00 €	3 926.88 €	0.00 €	3 926.88 €
D-2158-959 : MATERIELS	0.00 €	1 251.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	1 251.00 €	0.00 €	0.00 €
R- 2313-020 : Constructions (en cours)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 251.00 €
TOTAL R 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 251.00 €
D-458115 : ARCEAUX VELOS REGION LES ECHELLES	0.00 €	6 336.20 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 458115 : ARCEAUX VELOS REGION LES ECHELLES	0.00 €	6 336.20 €	0.00 €	0.00 €
D-458116 : ARCEAUX VELOS REGION SAINT CHRISTOPHE SUR GUIERS	0.00 €	853.20 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 458116 : ARCEAUX VELOS REGION SAINT CHRISTOPHE SUR GUIERS	0.00 €	853.20 €	0.00 €	0.00 €
D-458117 : ARCEAUX VELOS REGION ST PIERRE DE CHARTREUSE	0.00 €	5 940.18 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 458117 : ARCEAUX VELOS REGION ST PIERRE DE CHARTREUSE	0.00 €	5 940.18 €	0.00 €	0.00 €
D-458118 : ARCEAUX VELOS REGION ST PIERRE ENTREMONTE 38	0.00 €	3 960.12 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 458118 : ARCEAUX VELOS REGION ST PIERRE ENTREMONTE 38	0.00 €	3 960.12 €	0.00 €	0.00 €
D-458119 : ARCEAUX VELOS REGION ST PIERRE ENTREMONTE 73	0.00 €	568.80 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 458119 : ARCEAUX VELOS REGION ST PIERRE ENTREMONTE 73	0.00 €	568.80 €	0.00 €	0.00 €
R- 458215 : ARCEAUX VELOS REGION LES ECHELLES	0.00 €	0.00 €	0.00 €	6 336.20 €
TOTAL R 458215 : ARCEAUX VELOS REGION LES ECHELLES	0.00 €	0.00 €	0.00 €	6 336.20 €

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
R- 458216 : ARCEAUX VELOS REGION SAINT CHRISTOPHE SUR GUIERS	0.00 €	0.00 €	0.00 €	853.20 €
TOTAL R 458216 : ARCEAUX VELOS REGION SAINT CHRISTOPHE SUR GUIERS	0.00 €	0.00 €	0.00 €	853.20 €
R- 458217 : ARCEAUX VELOS REGION ST PIERRE DE CHARTREUSE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 940.18 €
TOTAL R 458217 : ARCEAUX VELOS REGION ST PIERRE DE CHARTREUSE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 940.18 €
R- 458218 : ARCEAUX VELOS REGION ST PIERRE ENTREMONTE 38	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 960.12 €
TOTAL R 458218 : ARCEAUX VELOS REGION ST PIERRE ENTREMONTE 38	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 960.12 €
R- 458219 : ARCEAUX VELOS REGION ST PIERRE ENTREMONTE 73	0.00 €	0.00 €	0.00 €	568.80 €
TOTAL R 458219 : ARCEAUX VELOS REGION ST PIERRE ENTREMONTE 73	0.00 €	0.00 €	0.00 €	568.80 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	22 836.38 €	0.00 €	22 836.38 €

Total Général

22 836.38 €

22 836.38 €

➤ **Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ**

- **APPROUVE** les écritures intégrées dans la DM n°2 du budget général.

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 1^{er} octobre 2026,La secrétaire de séance,
Florence LAURENDON.

La Présidente,
Laurette BOTTA.
